

NORMES ET OBLIGATIONS COMPTABLES DES TPE ET PME

Dans le contexte de l'harmonisation des pratiques comptables et de la simplification des obligations administratives, le Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables a chargé TNS Sofres de réaliser une enquête téléphonique, entre les 11 et 24 mai 2007, afin de connaître la perception des dirigeants de TPE et PME sur les obligations comptables qu'ils ont à accomplir aujourd'hui, de déterminer ce qu'ils estiment être un système comptable performant et d'évaluer l'accueil fait à l'idée d'une uniformisation des normes comptables au niveau européen.

L'enquête souligne que les obligations les plus contraignantes pour la majorité des dirigeants d'entreprise sont celles liées à la législation sociale et du travail, ainsi qu'à la création de nouvelles entités.

Les deux principaux utilisateurs des comptes de l'entreprise sont pour les dirigeants, le banquier (68 %) et l'administration fiscale (57 %).

Le principal besoin des utilisateurs de comptes est d'évaluer la solvabilité des entreprises, puis dans une moindre mesure, un motif de gestion de l'entreprise.

Pour les trois quarts des personnes interrogées, l'établissement et la publication des comptes facilitent la réalisation de la déclaration fiscale, les recherches de financement et la gestion de l'entreprise.

Ils sont 61 % à déplorer le coût du service comptable, et la moitié d'entre eux considère que la publication des comptes est un élément important de leur compétitivité et le permet de se comparer avec d'autres entreprises.

Concernant les référentiels comptables, les entreprises interrogées sont 71 % à être favorable à l'établissement d'une comptabilité complète.

Un quart est favorable à une comptabilité de caisse complétée à la clôture par un bilan et un compte de résultat.

Parallèlement trois quarts des dirigeants sont pour l'utilisation conjointe des comptes.

Enfin, bien que la connaissance des normes comptables internationales soit limitée à un quart des personnes interrogées, ils sont 55 % à être favorables à l'uniformisation des normes comptables et plus des deux tiers sont pour la mise en place de normes simplifiées au niveau européen.

Références :

- Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables <http://www.experts-comptables.fr>), 10/2007
- Site du 62ème congrès de l'Ordre des experts-comptables :
<http://www.experts-comptables.fr/62/pages/8Supports/index.html>